



## Demande de visas parent d enfant francais

Par **louloutte90**, le **09/05/2010** à **11:10**

Bonjour,

en regardant ce site je me suis aperçu que vous étiez plutôt calés en ce qui concerne les étrangers. je suis dans la même situation que certaines personnes sur ce site. je suis française et mon compagnon est tunisien. nous nous sommes rencontrés alors qu'il vivait en France et était séparé de sa femme. presque un an après leur séparation son ex-femme a fait en sorte que la préfecture ne lui remette pas sa carte de séjour, il a donc eu un OQTF et a été raccompagné à la frontière. à l'heure actuelle je suis enceinte de 6 mois, nous avons fait une reconnaissance conjointe au consulat de Tunisie en février. nous voulons demander un visa touristique pour qu'il puisse venir assister à la naissance par la suite faire une demande de visa parent d'enfant français. savez-vous si le fait d'avoir été raccompagné peut être un motif de refus? et le visa parent d'enfant français peut-il être aussi refusé? et dernière question faut-il remettre la carte du CNSS pour demander le visa touristique? car on entend tellement différentes versions qu'on ne sait plus où donner de la tête. je vous remercie d'avance pour vos réponses